

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
**Amtico Universal 2 Part Adhesive**  
**Component A**

UNIA-MS-20211220-03-FR

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

**Nom du produit** A05196 PART A  
**Numéro du produit** FP-000500, FP-001791, A05196 PART A, FP-002763  
**UFI** UFI: VTH5-X0WD-900Q-FHNN

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisations identifiées** Adhésif.  
**Utilisations déconseillées** Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur** The Amtico Company Ltd Kingfield Road  
Coventry  
CV6 5AA  
United Kingdom  
T: +44 (0) 2476 861 400  
E: technical.support@amtico.com www.amtico.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

**Numéro d'appel d'urgence** +33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA number INRS)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (CE N° 1272/2008)**

**Dangers physiques** Non Classé  
**Dangers pour la santé humaine** Non Classé  
**Dangers pour l'environnement** Aquatic Chronic 3 - H412

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Mentions de danger** H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
**Mentions de mise en garde** P103 Lire l'étiquette avant utilisation.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.  
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

**2.3. Autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

## U2P Component A

<b>DIÉTHYLMÉTHYLBENZÈNEDIAMINE</b>			<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 68479-98-1	Numéro CE: 270-877-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486805-25-0002	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Eye Irrit. 2 - H319 STOT RE 2 - H373 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Eloigner la personne touchée de la source de contamination.
<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

## U2P Component A

**Dangers particuliers** Une protection contre les poussières nuisibles doit être utilisée quand la concentration dans l'air dépasse 10 mg/m<sup>3</sup>. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

**Produits de combustion dangereux** Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Ne pas permettre le contact de l'eau avec la fuite de produit.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C.

**Classe de stockage** Stockage de produits chimiques.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Commentaires sur les composants** WEL = Workplace Exposure Limits

### 8.2. Contrôles de l'exposition

## U2P Component A

### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

**Protection des yeux/du visage** Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial.

**Protection des mains** Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré).

**Autre protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination. Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

**Mesures d'hygiène** Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Se laver les mains après l'usage.

**Protection respiratoire** Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: ABEK2-P3 Filtre à particules, type P3.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide coloré.
Couleur	Blanc/blanc cassé.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion	Non applicable.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable.
Point d'éclair	Impossibilité technique.
Taux d'évaporation	Non applicable.
Facteur d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Autre inflammabilité	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.

## U2P Component A

<b>Densité de vapeur</b>	Non applicable.
<b>Densité relative</b>	1.44 @ 20c°C
<b>Densité apparente</b>	Non disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non applicable.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Viscosité cinématique > 20,5 mm <sup>2</sup> /s.
<b>Propriétés explosives</b>	Non disponible.
<b>Explosif sous l'influence d'une flamme</b>	N'est pas considéré comme explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non disponible.
<b>Commentaires</b>	Les informations données sont applicables au produit tel qu'il est fourni.

### 9.2. Autres informations

<b>Autres informations</b>	Aucune information requise.
<b>Indice de réfraction</b>	Non disponible.
<b>Taille de particules</b>	Non disponible.
<b>Poids moléculaire</b>	Non disponible.
<b>Volatilité</b>	Non disponible.
<b>Concentration de saturation</b>	Non disponible.
<b>Température critique</b>	Non disponible.

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Non applicable. Non pertinent.
---	--------------------------------

### 10.4. Conditions à éviter

<b>Conditions à éviter</b>	Eviter le gel.
----------------------------	----------------

### 10.5. Matières incompatibles

<b>Matières incompatibles</b>	Acides forts. Bases fortes.
-------------------------------	-----------------------------

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.
--	---

## U2P Component A

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Informations toxicologiques sur les composants

#### DIÉTHYLMÉTHYLBENZÈNEDIAMINE

##### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>) 500,0  
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

##### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée 2 000,0  
(DL<sub>50</sub> mg/kg)

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2 000,0

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

##### Informations écologiques sur les composants

#### DIÉTHYLMÉTHYLBENZÈNEDIAMINE

##### toxicité aquatique aiguë

C(E)L<sub>50</sub> 0.1 < C(E)L<sub>50</sub> ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - CE<sub>50</sub>, 0.5 (48h) : mg/l, Daphnia magna  
invertébrés aquatiques

##### toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage Non disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non applicable.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

## U2P Component A

<b>Information générale</b>	Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.
<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Non Réglementé.

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

#### **Etiquettes de transport**

Aucun marquage transport nécessaire.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

#### **Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### **Code de restriction en tunnels (D/E)**

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Réglementations nationales</b>	The Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (SI 2002 No. 2677) (as amended). Control of Pollution Act 1974. Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended).
<b>Législation UE</b>	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
<b>Document d'orientation</b>	Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

## U2P Component A

**Autorisations (Règlement 1907/2006 l'annexe XIV)** Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>Publié par</b>	Compliance
<b>Date de révision</b>	13/05/2021
<b>Révision</b>	22
<b>Remplace la date</b>	13/08/2020
<b>Numéro de FDS</b>	20339
<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Store Between</b>	Store Between 5'c 25'c
<b>Contains isocyanate</b>	NO

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.